

La première communion du Prince Impérial.

Judi, 7 mai, à neuf heures du matin, a eu lieu dans la chapelle du palais des Tuileries, la première communion du Prince Impérial.

La messe a été célébrée par Mgr. l'Archevêque de Paris, grand aumônier, qui a donné la communion.

La chapelle du palais était ornée de fleurs. Sur la face latérale du chœur, à droite de l'autel, on avait placé des fauteuils avec prie-Dieu pour l'Empereur et l'Impératrice.

Parmi les personnes de haut rang présente, à la cérémonie, se trouvaient la princesse Marie-Clotilde de Savoie et ses deux fils. Le plus jeune des enfants du prince Napoléon, le prince Napoléon-Louis, était placé dans la tribune assignée aux enfants de l'intimité du prince impérial; à l'ainé, le prince Napoléon-Victor, était assis à la droite même de l'empereur, sans doute pour tenir la place de son père, subitement reparti pour sa terre de Pangins, la veille de la cérémonie.

Au centre du chœur, en face de l'autel, se trouvait le siège du jeune communicant. Le Prince était vêtu comme le sont tous les enfants au jour de leur première communion: veste noire avec écharpe blanche au bras gauche, pantalon et gilet blancs.

A l'arrivée de l'Empereur et de l'Impératrice, la messe a commencé. Avant la communion, Mgr. Darbois a adressé au jeune communicant une touchante allocution que publie le Moniteur.

Le Prince s'est alors approché de l'autel pour recevoir la communion. La nappe était tenue aux quatre coins par le prince Joachim Murat, le général Frossard, gouverneur du Prince, Mgr. l'évêque d'Arras, premier aumônier, et l'abbé Mullois, chapelain.

Mgr. Darbois a terminé la cérémonie par une seconde allocution que publie également le Moniteur et dont nous extrayons ce passage :

« Prince, le grand acte de votre première communion est accompli. Vous venez de contracter avec Jésus-Christ une alliance intime et sacrée; il habite votre cœur, où sa présence porte lumière, justice et force. Et il n'en peut être autrement: les princes de la terre marquent leur passage par des bienfaits; comment donc le roi du ciel ne laisserait-il pas en vous des traces de sa visite auguste? En effet, la sainte Eucharistie que vous avez reçue est ainsi nommée à cause des nombreux bienfaits dont elle est le mémorial et la continuation; car Jésus-Christ s'y communique aux hommes aussi réellement et aussi efficacement qu'il s'est livré pour le salut du monde, il y a dix-huit siècles, en mourant sur la croix. Puisque donc il s'est donné tout à vous, soyez tout à lui pour l'adorer comme votre créateur et maître, pour le désirer souverainement comme votre fin dernière, pour lui rendre grâce comme à votre bienfaiteur et l'invoquer comme votre défenseur et votre appui.

« Oui, votre appui, dans la pratique des vertus qui doivent distinguer le chrétien et dans l'accomplissement des obligations qui attendent le prince. Votre jeunesse me touche et votre avenir m'émeut; pardessus la félicité paisible de vos premières années qui s'épanouissent doucement entre le génie et le courage, la grâce et la bonté, votre destinée m'apparaît avec quelques-uns de ses orages et de ses combats. Les murailles de cette chapelle reculent et disparaissent à mes yeux, et derrière vous j'aperçois la France entière avec un demi-siècle de son histoire. Cette austère vision inspire à mon cœur d'évêque et de Français des sentiments et des vœux que j'oserais dire qu'il y a de la sympathie et du respect, de la tendresse et du dévouement.

« Prince, que la sagesse de Dieu vous

dirige, que sa justice vous soutienne, que sa bonté vous console et que sa puissance vous protège; qu'il vous inspire la modération dans la prospérité, la prudence dans les conseils, l'énergie dans l'action, la constance dans les fatigues et les périls; qu'il vous donne un esprit supérieur, une volonté droite et ferme, un cœur magnanime, une âme maîtresse d'elle-même; qu'il vous rende invincible aux tentations de la flatterie, et qu'il vous accorde d'avoir toujours la parole sobre et continue du commandement, les mœurs correctes et graves du législateur, une vie pleine de mérite et de félicité!

« Sire, Madame, puis-je espérer que Vos Majestés ne refuseront pas l'hommage des sentiments que leur doit cet auditoire dans une circonstance si mémorable et si chère à la famille impériale? Que vos bonnes œuvres et votre piété, Madame, se placent comme dans une garde invisible et puissante autour de ce que vous avez de plus cher et protégent ainsi la France, maintenant et plus tard; qu'elles vous suivent un jour et vous composent, dans le ciel, un diadème encore plus beau que celui que vous portez si bien sur la terre!

« Sire, que Dieu continue d'être avec vous et de donner à vos conseils la sagesse, à votre caractère le calme et la modération, à votre cœur la miséricorde et la bonté, à votre bras la force, à vos entreprises le succès, à vos armées la victoire, à l'Empire la prospérité! et qu'il réserve un trône élevé parmi les élus au monarque qui fait asséoir la France à un si haut rang dans l'assemblée des nations! »

Ces conseils, exprimés en un langage élevé et prononcés d'une voix attendrie, ont causé une émotion générale.

Dans l'après-midi, à l'issue des vêpres, la confirmation a été conférée au Prince.

L'Impératrice a décidé qu'une somme de 50 francs serait distribuée à chacun des enfants, qui, nés le 16 mars 1856 et par conséquent considérés comme des fils impériaux, feront leur première communion cette année. La somme est mise à la disposition des Maires de toutes les communes de France pour être délivrée aux familles de ces fils impériaux sur la présentation du certificat du curé de la paroisse.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du 20 mars 1868.

(Suite et fin. — Voir le Journal de Roubaix, du 8 mai.)

Deuxième projet. — M. TERNYNCK sollicite le prompt achèvement de l'élargissement et du pavage de la rue du Bois. Au point de vue de la difficulté de la circulation et de l'encombrement de tous les instants qu'on y rencontre.

M. LE MAIRE répond que l'Administration est toute disposée à commencer au plus tôt ces travaux.

Les dépenses du deuxième et du troisième projet sont votées à la suite de ces explications.

Quatrième projet. — M. DUBOURC émet le vœu que les travaux de pavage et d'aqueduc marchent de pair de la route départementale n° 14 jusqu'au Fontenoy, en même temps que du Fontenoy à la gare.

M. LÉTOCART appuie cette proposition en faisant remarquer que de la route n° 14 au Fontenoy les besoins sont plus grands que de l'autre extrémité de la rue, à cause des nombreux établissements industriels qui s'y trouvent placés.

M. DURHOIR fait remarquer que la ville a les fonds de l'emprunt pour faire paver la partie depuis la gare jusqu'à la Chapelle-Carette et que ces fonds ne peuvent être employés à une autre destination; qu'on ne saurait donc priver les proprié-

étaires expropriés du pavé et de l'aqueduc qui leur ont été promis et pour lesquels le jury d'expropriation a donné une moins-value à leurs propriétés; que ce serait un déni de justice.

Quant à la partie qui va de la Chapelle-Carette à la route de Tourcoing, le Conseil avait appliqué à son pavage les fonds que devait produire la surtaxe des octrois; cette surtaxe ayant été refusée, il faudra attendre des fonds disponibles avant de commencer ces travaux.

M. TERNYNCK dit que l'Administration n'a pas eu à faire exproprier la seconde partie de la rue de l'Alma, qu'elle le pourra; qu'il y aurait injustice à la laisser dans le statu quo. Il ajoute que les rues de l'Hommelet et de l'Alma sont les deux rues qui méritent le plus la sollicitude de l'Administration.

M. RENAUX répond que l'Administration et le Conseil sont du même avis; tout le monde reconnaît la nécessité de cette rue à laquelle on appliquera les fonds disponibles, lors du budget supplémentaire du mois de mai.

Le quatrième projet est mis aux voix et adopté.

Le cinquième projet est adopté sans observation.

Sixième projet. — M. DUBAR dit que la dépense affectée dans le projet primitif au boulevard de ceinture était de 76,000 fr. et qu'il la trouve portée aujourd'hui seulement à 12,000.

M. LE MAIRE répond que les travaux seront faits en entier, mais qu'il n'est possible aujourd'hui que d'en effectuer une partie, les autres travaux devant être effectués concurremment avec ceux du canal.

Septième projet. — M. DELAOUTRE conteste l'utilité de cette rue (prolongement de la rue St-Vincent jusqu'au boulevard) et voudrait que le Conseil en ajournât les dépenses.

M. LE MAIRE fait observer que ce serait commettre une injustice, les propriétaires riverains ayant payé le prix du terrain à la condition d'avoir leur pavé et leur aqueduc. Il y a un engagement pris et accepté par l'Administration et le Conseil: nous devons le respecter.

Huitième projet. — M. LÉTOCART désire savoir ce qu'on fera du terrain de la promenade.

M. LE MAIRE répond que le Conseil sera appelé ultérieurement à en décider.

Boulevard de ceinture. — M. DEWARLEZ rappelle que le Conseil a déjà voté 35,000 fr. pour le nivellement de l'avenue: le crédit demandé n'est donc plus en réalité que de 25,000 fr. pour la valeur de l'aqueduc, les bordures du trottoir et la plantation de l'avenue.

M. TERNYNCK est d'avis que la question d'aqueduc soit ajournée parce qu'il croit se rappeler que la ville n'a pas pris vis-à-vis des propriétaires l'engagement de le faire à ses frais.

M. LÉTOCART déclare que cette clause existe dans l'engagement et qu'il a été lui-même chargé des démarches auprès des riverains de la promenade.

Il ajoute que les propriétaires de la rue Neuve et du quartier du Moulin se plaignent du coup-d'œil disgracieux qu'offrent les baraques en bois construites par diverses personnes sur le terrain du canal actuellement propriété de la ville. Quelle que soit la redevance perçue par elle, pour cet emplacement, il prie l'Administration de faire disparaître, au plus tôt, les dites baraques, comme étant nuisibles à la location et par le fait à la valeur des propriétés du quartier.

Le Conseil renvoie ensuite aux commissions réunies des finances et des travaux publics l'étude du plan général de la Grand-place, tant en bâtiments qu'en pavages et terrassements;

Puis adopte successivement et consacre par son vote les sept autres propositions précitées de M. le Maire.

Bulletin commercial

Roubaix, 9 mai 1868.

Nos précédents bulletins ont déjà dit que la vente des tissus avait été active pendant les mois de février et mars, par suite d'une hausse énorme survenue inopinément sur les cotons et les laines.

Cette circonstance nous avait amené de nombreux acheteurs, qui, les uns, pour les besoins du moment, les autres, par spéculation, achetèrent beaucoup de tissus, le stock de marchandises étant d'ailleurs considérable dans ce moment-là.

Ces ventes, il est vrai, avaient été faites dans de très-mauvaises conditions de prix pour des fabricants; mais l'espoir d'un avenir meilleur avait ramené leur courage. Un certain nombre d'entre eux voudraient rendre à leurs usines plus d'activité et le travail s'en est amélioré, au moins momentanément.

Cet espoir ne s'est pas réalisé et malheureusement la mévente nous est revenue. Depuis un mois, il n'est guère sorti de Roubaix que des articles légers de peu d'importance. La plus grande partie des expéditions faites de notre cité, provient des achats du mois de mars. Chacun sait que beaucoup de tissus ne recourent qu'après vente effectuée, les manutentions de teinture, ou d'apprêt.

Ce qui ajoute au malaise, c'est que nos industriels mettent en œuvre des matières premières chèrement achetées, qui les exposent peut-être à de nouveaux sacrifices, lorsqu'il s'agira de réaliser le tissus, et il semble que le découragement s'empare de nouveau de nos fabricants. C'est l'impression que nous avons ressentie, après en avoir conféré avec plusieurs d'entre eux.

Les nombreux achats de matières brutes, qui ont été faits avant ou depuis la hausse, ont donné à nos peigneurs et flatteurs à façon de quoi s'alimenter pendant quelque temps. C'est pour eux une situation meilleure; mais on sait que si les détenteurs de ces matières sont toujours pressés de leur donner la manutention qui les rend propres à être converties immédiatement en tissus, cela ne veut pas dire que, pour en réaliser la vente, on ne doit pas attendre les besoins de la fabrique. C'est ce qui a lieu dans le moment actuel, malgré l'activité qui existe chez les faconniers et particulièrement chez les peigneurs de laines.

Tout se résume donc dans la vente des tissus: là est la véritable solution; l'incertitude est grande, parce que nos industriels ont toujours devant les yeux, comme une menace, la concurrence anglaise, pour les tissus communs surtout, et c'est là que se trouve la grande consommation.

La discussion qui se prépare pour lundi à la Chambre des députés tient tous les esprits en émoi.

J. REBOUX.

BRADFORD. — Laines. — Aujourd'hui, le ton du marché est plus calme. La spéculation qui avait fait augmenter les prix se repose pour un certain temps. Les filateurs sont bien approvisionnés et en présence de la tonne les affaires sont moins actives. Les prix se maintiennent cependant. Les laines supérieures sont largement aussi chères et les qualités supérieures ne se vendent qu'avec une bien minime différence en faveur de l'acheteur.

Fils. — Les négociants ont eu des nouvelles de la foire de Leipzig depuis notre dernier bulletin. L'ensemble de ces nouvelles n'est pas mauvais, mais les derniers avis ne sont pas aussi bons que les premiers. La foire a été bonne pour les fabricants étrangers, mais il n'est ar-

rivé jusqu'à présent que peu d'ordres pour nos produits. Depuis la semaine passée pourtant, on a beaucoup demandé les laines filées à 4 bouts, ceci est le fait principal du marché. Les 2 bouts, spécialement le N° 40, sont encore bien demandés pour l'intérieur comme pour l'exportation. On fait maintenant beaucoup de laine filée pour chapeaux pour l'intérieur. La demande pour les numéros 30^{sup} super, et pour la trame simple est généralement plus calme. Les prix ne sont que peu changés. Les genappes sont les seuls articles qui aient un peu haussé. Les deux bouts sont fermes et en certains cas peuvent être cotés plus chers. Les fils simples ne sont pas tout à fait aussi fermes, mais ils ne sont nominalement pas changés de prix.

Tissus. — Pendant la semaine, il n'y a eu guère de changement dans le marché aux tissus quoique le ton soit plus calme aujourd'hui. Les Américains ont placé quelques ordres et ils sont acheteurs de tout ce qui leur convient à des prix bas. Le commerce avec l'étranger reste et depuis la semaine dernière de nouveaux régulier contrats ont été faits pour les tissus unis. La saison pour l'intérieur est presque finie et par conséquent nos négociants ne font que peu d'affaires. Quelques ordres ont été placés pour l'automne, mais les achats ne sont pas encore commencés. Les fabricants appliquent avec beaucoup d'énergie et de soin à la production des nouveautés pour la saison prochaine.

(Bradford-Observer.)

Dépêche commerciale

Le marché de Liverpool, 9 mai. — Marché très calme; les cotons de l'Amérique Ventes 6 à 7,000 balles. Middling louisiane 42 1/2. Hier salle de Manchester peu animée. Robert Fanké et Cie.

CHRONIQUE LOCALE

Nous recevons signification du jugement prononcé par le tribunal correctionnel de Lille, le 24 avril dernier, contre le Journal de Roubaix, le Progrès du Nord et l'Echo du Nord. L'heure avancée nous oblige de remettre la publication de ce document à notre prochain numéro.

M. G. Masure, rédacteur en chef du Progrès du Nord, vient de se constituer prisonnier à la maison d'arrêt de Lille, afin de purger la condamnation prononcée par le tribunal correctionnel, en date du 1^{er} avril dernier.

Le Conseil municipal se réunira mercredi. Dans notre prochain numéro, nous donnerons l'ordre du jour de cette séance.

La commission d'architecte, nommée par l'Administration municipale pour examiner l'état de solidité du clocher de Saint-Martin, se réunira mardi prochain, à trois heures.

M. J. Vercoillere, de Roubaix, principal clerc de M. Delahaye, notaire à Tourcoing, vient d'être nommé huissier, à la résidence de Lille.

Une bonne nouvelle: M. Cordelier, l'habile prestidigitateur qui obtient tant de succès à Lille en ce moment, va venir donner une séance à Roubaix, dans un des salons de l'Hôtel de ville. M. Cordelier a donné, à Paris, 155 séances pendant l'Exposition et tous les journaux l'ont proclamé unanimement le digne émule des Caston et des Robert Houdin.

les mains du docteur, qui s'était rapproché de lui, les baisa à plusieurs reprises et les arrosa de larmes en disant :

— Ah! monsieur, c'est Dieu qui vous a envoyé. Je prierais pour vous tous les jours de ma vie.

Et, lâchant les mains du jeune homme, il s'écria avec une joie inexprimable :

— Femme, ma bonne Marianne, mes pauvres enfants! consolez-vous, soyez heureux! Je guérirai, je pourrai encore travailler pour vous. Le voilà l'ange, que vous avez appelé dans vos prières!

La femme, londant en larmes, s'élança vers le docteur, prête à lui témoigner sa reconnaissance par de chaleureuses paroles; mais il la retint par un geste impératif et éloigna également, non sans une profonde émotion, la petite fille, qui avait pris sa main en silence, et, à l'imitation de son père, en avait approché ses petites lèvres.

— Ecoutez, la mère, dit Adolphe, vous connaissez bien, là-bas, derrière la garçonne, ce Château, au bout d'une belle avenue de pins, où demeure M. VanHorst? J'ai parlé à ce dernier de la maladie de votre mari et de votre malheureuse position. Cet homme charitable a pris votre famille sous sa protection. Chaque jour, vers midi, vous pouvez aller chercher de la soupe, de la viande et d'autres aliments fortifiants, autant qu'il en faut pour vous deux et pour vos enfants. Ainsi, remerciez Dieu de sa bonté, car c'est la santé, c'est une nouvelle vie qu'il vous a donnée.

Confondue d'un bonheur si grand et si inespéré, la femme se laissa tomber aux pieds du docteur avec un cri de reconnaissance, leva les bras vers lui et prononça quelques paroles attendries qui montraient

que, dans le médecin bienfaisant, elle croyait voir l'apôtre de la miséricorde divine.

Dans leur joie, les enfants avaient retrouvé un peu de forces; leurs mouvements étaient plus vifs, leurs yeux étincelaient et ils battaient des mains en murmurant :

— Mon père, ma mère! oh! manger de la soupe, de la viande, des friandises!

Adolphe avait relevé la femme en lui recommandant le silence; mais, lorsqu'il vit comment elle courait se jeter dans les bras de son mari, avec quelle ardeur, ils échangeaient leurs baisers et confondaient leurs larmes, et avec quels transports de joie les enfants sautaient dans la chaumière, l'attendrissement le prit à son tour, et il porta la main à ses yeux pour essuyer une larme qui lui obscurcissait la vue.

Il surmonta toutefois son émotion, et se tournant vers les enfants :

— Venez ici, mes petits amis, dit-il. Vous n'avez pas peur de moi, j'espère? Donnez-moi la main tous les trois.

Les malheureuses petites créatures s'approchèrent lentement, avec un timide sourire, comme s'ils étaient honteux de mettre leurs mains noires dans les mains du beau monsieur. Mais Adolphe les prit sans hésitation, attira les enfants étonnés entre ses genoux, et, tout en leur disant de douces paroles, il observa et analysa les traits de leur visage, et appliqua, sans être remarqué, son oreille contre leur poitrine.

Après cet examen, il réfléchit pendant quelques instants; il fit un signe de tête pour exprimer la satisfaction qu'il éprouvait de n'avoir pas constaté de symptômes fâcheux, et murmura en lui-même :

— De l'huile de foie de morue, de l'iode, du fer, une nourriture forte, la propreté, la lumière du soleil; oui, nous ferons couler dans ces veines un sang plus rouge, nous élargirons ces poumons étroits. Le fantôme de la misère et du rachitisme disparaîtra de cette chaumière.

Il se leva, et, se disposant à partir :

— Ainsi, femme, répéta-t-il, demain et tous les jours, jusqu'à ce que vous soyez tous guéris, vous irez à la campagne de M. Van Horst chercher les aliments que le jardinier est chargé de vous donner. Je reviendrai demain et j'apporterai quelque chose pour mes petits amis; je ferai en sorte que ce soit bon et j'y mettrai beaucoup de sucre. Demain, nous parlerons aussi de remettre ici un peu d'ordre et de propreté. Votre demeure est malsaine; cela doit être changé. Mais ayez bon courage, je vous aiderai. Je vous quitte, car je suis pressé; il y a d'autres malades qui m'attendent peut-être avec impatience. A demain, bonnes gens.

Il entendit les bénédictions du mari et de la femme, qui le suivaient au dehors. Une expression d'ineffable contentement brillait dans ses yeux, et il s'engagea, en se frottant les mains, dans un chemin qui traversait, en cet endroit, l'épaisse sapinière.

Après avoir marché pendant à peu près un quart-d'heure, il vit venir à sa rencontre, avec des signes de grande hâte, un homme qui lui cria, dès qu'il fut à portée d'être entendu :

— Dépêchez-vous, docteur, dépêchez-vous! sinon il pourrait être trop tard. — Que voulez-vous dire, demanda Adolphe. Je ne vous connais pas, camarade.

— Je suis le voisin du fermier Storck, répondit l'autre. Il va très-mal; voilà une heure qu'il a perdu le sentiment. D'abord, on a cru que c'était une faiblesse, et l'on a attendu, parce qu'on savait que vous deviez venir; mais à présent on est effrayé, et l'on m'a prié de courir au village pour vous chercher. Il est étrange qu'une plaie à la main puisse avoir de telles suites. Cette nuit, il a été pris d'un mal à la gorge. J'ai veillé près de son lit. Tout à coup il ne put plus avaler; ensuite son cou est devenu si roide, qu'il ne pouvait plus remuer.

— Le tétanos! murmura Adolphe avec une terreur subite.

— Que dites-vous, monsieur? demanda l'homme étonné. Vous pâlissez!

— C'est grave, c'est très-grave, répondit le docteur. Si ce que vous me dites est vrai, le pauvre Storck serait atteint de tétanos. C'est une roideur générale des muscles qui paralyse le cœur et les poumons. Cette affection est presque aussi fatale que la mort même. Hétons-nous, vous vous serez probablement trompé.

L'homme se tut un moment et continua à marcher, tout pensif, à côté du docteur; puis il reprit, en pressant le pas :

— Monsieur, il y a une chose que l'on vous a cachée; peut-être, si vous l'aviez su, auriez-vous prescrit d'autres remèdes que les cataplasmes, que l'on met sur toute enflure. Il faut savoir que Storck avait une vache, qui est morte de maladie. Pour n'en pas perdre entièrement le prix, il a fait venir le boucher qui demeure derrière le moulin, et, à eux deux, ils ont dépecé la bête et l'on coupée en morceaux pour la transporter dont je ne sais quelle commune. Pendant cette opération, un

éclat d'os entra sous l'ongle du doigt de Storck. Il a gardé cela quelques jours sans y faire attention, jusqu'au moment où un douleur insupportable le força de vous appeler. On n'a pas osé vous parler de la vache malade; mais, si Storck devait mourir de cet accident, il est bien certain que le venin de la bête aurait empoisonné son sang.

Adolphe fit silencieusement un signe de doute.

— Vous ne le croyez pas, docteur? reprit l'homme. Comment se fait-il alors que le bras du boucher soit aussi douloureusement enflé? Il ne s'était pourtant que légèrement égratigné.

— Certainement, mon ami, en pareille circonstance, une blessure peut causer la mort, répondit Adolphe.

En entrant dans la maison du malade, Adolphe vit la femme, les enfants et la servante fondant en larmes, et ses questions obtinrent à peine une réponse. On semblait irrité contre lui. Ce fut son compagnon qui lui montra le lit sur lequel était étendu le fermier Storck.

Le docteur s'assura, par un minutieux examen, que le malade avait bien réellement quitté la terre, et il s'efforça de consoler ceux qui pleuraient cette perte douloureuse; mais ils accueillirent ses bonnes paroles avec méfiance, et paraissaient convaincus que c'était lui qui, par un traitement contraire, avait causé la mort du fermier.

Table with 2 columns: Cours de la Bourse, Du 9 Mai 1868. Rows include various financial data like 4 1/2, 69 35, 3 1/2, 99 45, 4 1/2, 69 30, 3 1/2, 99 55.